

# Le choix de la profession situation et projets en fin d'apprentissage

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **52 (1981)**

Heft 3: **Le choix d'une profession**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824671>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## 6. Conclusions

Depuis de nombreuses années, l'office d'orientation insiste sur la nécessité d'une préparation précoce des élèves au choix scolaire et professionnel. Certains parents et enseignants estiment que les mesures d'information organisées dans ce but interviennent trop tôt. Les résultats de cette enquête incitent pourtant à poursuivre dans cette voie.

Il est évident que cette préparation est d'autant plus efficace qu'elle s'effectue en étroite collaboration avec le corps enseignant. S'il s'intéresse à l'avenir de ses élèves, le maître peut les aider scolairement à affronter les exigences d'entrée dans les écoles et dans les professions; il peut également stimuler une certaine réflexion.

On a souvent tendance à penser que l'école secondaire a pour vocation essentielle de préparer à la poursuite des études. On

constate pourtant que les élèves secondaires sont toujours plus nombreux à envisager une formation par voie d'apprentissage (près de la moitié en 1980).

Une fois de plus est mise en évidence la nécessité de trouver des solutions aux difficultés rencontrées par les élèves primaires et plus particulièrement par les jeunes filles. La sélection à l'entrée en apprentissage est toujours plus sévère; dans certains métiers elle dépasse les exigences réelles professionnelles. Des candidats sérieux et bien préparés sont souvent éliminés, uniquement parce qu'ils n'ont pas fréquenté l'école secondaire.

De façon sommaire, on peut comprendre l'amertume d'élèves ayant fait un choix réaliste (en fonction de leurs intérêts, de leurs aptitudes et de leurs connaissances scolaires) et qui se heurtent à des refus catégoriques et répétés.

# Le choix de la profession situation et projets en fin d'apprentissage

## I. Introduction

L'enquête, dont vous trouverez ci-après les principaux résultats, touchait tous les apprentis du canton du Jura terminant leur apprentissage en été 1980. Elle avait pour but de recueillir des informations sur la façon dont les activités de l'Office d'orientation ont été utilisées et perçues par les apprentis, sur la manière de choisir profession et place d'apprentissage, et sur les projets et éventuelles difficultés au terme de la formation. Cette enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire, permettant de recueillir de nombreuses informations dans les quatre thèmes suivants :

### 1. Information professionnelle

Par diverses questions, on demande notamment aux apprentis de citer, parmi les moyens d'information proposés par l'Office

d'orientation (documentation, etc.), ceux qu'ils ont utilisés, et de formuler des appréciations quant à leur qualité et à leur efficacité.

### 2. Le choix du métier

De quelle façon l'apprenti a-t-il choisi la profession dont il termine l'apprentissage?

### 3. Recherche d'une place

Comment le jeune a-t-il trouvé sa place d'apprentissage?

### 4. Projets professionnels

Quels sont les projets de l'apprenti après l'obtention du CFC? (poursuite du travail dans le métier appris, difficulté à trouver une place, perfectionnement, apprentissage complémentaire, changement de profession, etc.).

Il y a dans le canton du Jura deux écoles professionnelles artisanales et deux écoles professionnelles commerciales. Pour certains métiers, des élèves du Jura bernois sont appelés à suivre les cours professionnels à Delémont ou à Porrentruy. Inversement, des jeunes du canton du Jura, pour les métiers peu représentés dans la région (droguiste, opticien, etc.) suivent les cours professionnels à Lausanne ou ailleurs. Cette répartition des apprentis dans le Jura et dans diverses autres écoles de Suisse romande n'a pas facilité la diffusion des questionnaires, dont certains ont dû être adressés individuellement aux intéressés.

Pour le Jura, les questionnaires ont été distribués dans les écoles professionnelles, grâce à l'aimable collaboration de leurs directeurs. Les questionnaires n'ayant souvent pas été remplis dans le cadre des classes, un certain nombre d'entre eux ne nous sont pas parvenus en retour. Sur 470 questionnaires distribués, 338 ont été remplis et renvoyés à l'Office d'orientation.

D'autre part, à lire certaines réponses, on constate malheureusement que de nombreux apprentis, soit n'ont pas très bien compris le sens de diverses questions, soit ne se souviennent plus de façon très précise de ce qu'ils ont vécu en matière d'information professionnelle il y a 5 ou 7 ans (les jeunes interrogés ayant commencé leur apprentissage entre les années 1976 et 1978, la préparation au choix professionnel, habituellement répartie sur les 3 dernières années de la scolarité obligatoire, s'est effectuée de 1973 à 1978). De ce fait, certains chiffres, comme on le verra plus loin, peuvent être sujets à caution.

Il aurait sans doute été judicieux que les apprentis répondent en classe à ce questionnaire, après qu'un conseiller d'orientation ait rappelé le sens de certaines questions.

Dans l'ensemble, les apprentis ont accueilli favorablement cette enquête, dont on trouvera ci-après les principaux résultats.

## II. Provenance des apprentis

### 1. Répartition

Les 338 apprentis se répartissent de la façon suivante :

– district de Porrentruy . . . . .	96
– district de Delémont . . . . .	148
– district des Franches-Montagnes . . . . .	25
– apprentis non domiciliés dans le canton du Jura (surtout dans le Jura bernois) . . . . .	69

### 2. Métiers concernés

<i>Commerce</i>	Employé de commerce . . . . .	61	
<i>Bureau</i>	Employé de bureau . . . . .	10	71
<i>Vente</i>	Vendeur . . . . .	42	
	Droguiste . . . . .	2	44
<i>Mécanique</i>	Mécanicien de précision . . . . .	10	
<i>Horlogerie</i>	Outilleur . . . . .	4	
	Mécanicien ajusteur . . . . .	6	
	Mécanicien en étampes . . . . .	3	
	Mécanicien-électricien . . . . .	3	
	Menuisier-modeleur . . . . .	2	

	Serrurier de construction . . . . .	7	
	* Dessinateur de machines . . . . .	1	
	Mécanicien-électricien . . . . .	8	
	Horloger rhabilleur . . . . .	2	
	Horloger complet . . . . .	1	
	Micromécanicien . . . . .	7	
	Electroplaste . . . . .	1	
	* Dessinateur en microtechnique . . . . .	1	56
<i>Bâtiment</i>	Maçon . . . . .	5	
<i>Construction</i>	Serrurier-constructeur . . . . .	10	
	* Dessinateur en bâtiment . . . . .	10	
	Peintre en bâtiment . . . . .	13	
	Carreleur . . . . .	1	
	Installateur sanitaire . . . . .	1	
	Ferblantier . . . . .	1	
	Monteur électricien . . . . .	14	
	* Dessinateur-géomètre . . . . .	1	56
<i>Automobile</i>	Mécanicien en automobile . . . . .	45	
	Tôlier en carrosserie . . . . .	6	
	Mécanicien de machines agricoles . . . . .	3	
	Peintre en voitures . . . . .	2	56
<i>Alimentation</i>	Boucher-charcutier . . . . .	3	
<i>Hôtellerie</i>	Boulangier-pâtissier . . . . .	17	
	Cuisinier . . . . .	1	
	Sommelier . . . . .	2	23
<i>Coiffure</i>	Coiffeur . . . . .	23	23
<i>Divers</i>	Opticien . . . . .	1	
	Compositeur typographe . . . . .	5	
	Imprimeur offset . . . . .	1	
	Scieur . . . . .	1	
	Horticulteur . . . . .	1	9
Total . . . . .			338

\* Métiers du dessin technique: 13.

### 3. Provenance scolaire et par sexe

On trouvera ci-après le pourcentage, par secteur professionnel, des apprentis ayant suivi une scolarité primaire.

Commerce, bureau . . . . .	24,4%
Vente . . . . .	72,7%
* Mécanique	
Horlogerie . . . . .	62,7%
Bâtiment	
* Construction . . . . .	76,6%

Automobile . . . . .	82,1%
Alimentation	
Hôtellerie . . . . .	73,9%
Coiffure . . . . .	91,3%
Dessin technique . . . . .	7,7%
Divers . . . . .	44,4%
Total . . . . .	62,0%

\* Sans les professions du dessin technique, que l'on retrouve sous la rubrique «dessin technique».

La majorité des jeunes touchés par cette enquête sont des garçons: 64%, contre 36% de jeunes filles.

### III. Analyse des réponses

Les réponses ont été regroupées sous forme de tableaux en fonction des quatre thèmes évoqués plus haut.

#### 1. Information professionnelle, préparation au choix

Pour ce thème, il n'a été tenu compte que des réponses des ressortissants du Jura (N = 269).

A. *Pendant les dernières années de votre scolarité, l'Office d'orientation vous proposait différents moyens d'information pour vous préparer au choix d'un métier. Quels moyens avez-vous utilisés?*

Documentation sur les métiers (dossiers de prêt, fiches, brochures, etc.) . . . . .	57,4%
Visite dans votre classe d'un conseiller d'orientation . . . . .	22,6%
Séance d'information professionnelle (visite d'entreprise, discussion, etc.) . . . . .	41,1%
Stage d'information . . . . .	50,7%
Entretien ou examen avec un conseiller d'orientation . . . . .	17,4%

Parmi les élèves ayant fait des stages :

60,4% déclarent en avoir effectué 1
30 % déclarent en avoir effectué 2
6,5% déclarent en avoir effectué 3
2,2% déclarent en avoir effectué 4
0,9% déclarent en avoir effectué 5 et plus

61,5% des apprentis interrogés déclarent que le problème de leur avenir professionnel a été traité en classe par leur maître (2,6% ne donnent pas de réponse).

Il est intéressant de relever que ces différentes possibilités d'information ont attiré les apprentis de façon très inégale. Si l'on compare entre eux ces %, on constate qu'ils correspondent assez bien à la manière dont les jeunes utilisent les services d'orientation. Ces mesures d'information ont été utilisées pendant la période 1973-1978. Si les *types de mesure* proposés aux élèves étaient à cette époque les mêmes qu'aujourd'hui, leur intensité et leur degré d'utilisation ont, pour diverses raisons, considérablement changé: collaboration plus systématique avec l'école, plus grande ouverture du corps enseignant aux mesures d'information, moyens accrus mis à disposition de l'Office d'orientation qui a mis progressivement l'accent sur une meilleure préparation au choix, etc.

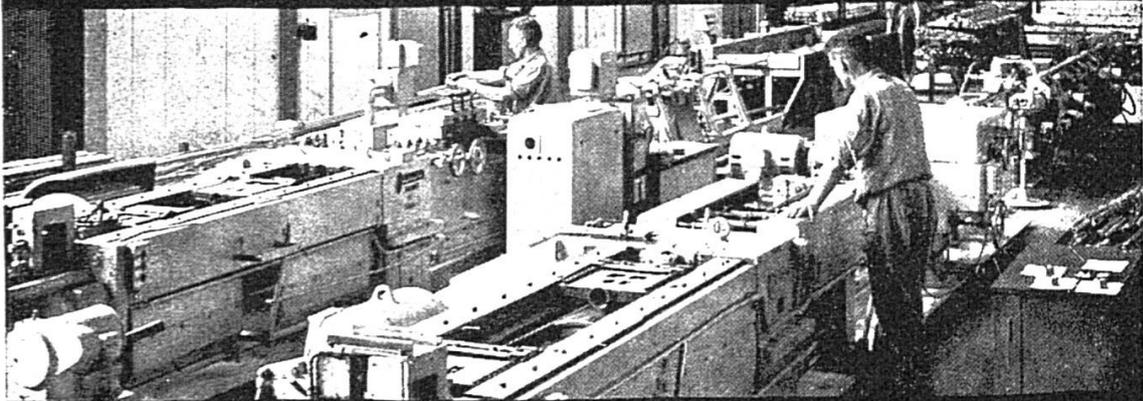
Les quelques chiffres suivants sont caractéristiques :

	1973	1978
Nombre de dossiers de prêt disponibles . . . . .	422	1574
Nombre de personne ayant emprunté de la documentation . . . . .	816	3593
Nombre de visite en classes . . . . .	15	71
Nombre de séances d'information organisées . . . . .	37	74
Nombre d'élèves y ayant participé . . . . .	1183	3195
Nombre de stages effectués . . . . .	209	494

Le nombre des apprentis ayant eu un entretien ou un examen à l'Office est relativement peu élevé; on peut émettre des

doutes quant à l'exactitude de ce % si l'on se réfère à d'autres sources d'information.

# BOILLAT SA



laminoirs et tréfileries  
spécialistes du laiton et alliages de cuivre  
tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 3 41 28  
Boillat SA Reconvilier Suisse

Meubles Rideaux Tapis d'Orient Tapis de fond Lingerie

une seule  
adresse

**Pfister  
Meubles**



DELEMONT Moulins 12 • 066 - 22 81 81

**Mobilière  
Suisse...  
notre manière  
de régler les sinistres  
a fait notre  
réputation**

  
**Mobilière Suisse**  
Société d'assurances  
...l'assurance d'être bien assuré

Agence générale  
de St-Imier  
Tél. 039 414155  
Jean-Paul Vorpe

Agence générale  
de Delémont  
Willy Linder  
Tél. 066 22 57 58

Agence générale  
de Moutier  
Jean-Louis Vonlanthen  
Tél. 032 93 11 21

Agence générale  
de Porrentruy  
Hubert Salomon  
Tél. 066 66 11 96



**LA SEMEUSE**

*LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...*

Torréfié à La Chaux-de-Fonds depuis 1980

Tél. 039 23 16 16

B. *Pensez-vous que l'Office d'orientation offre suffisamment de moyens d'information?*

Trop peu: 17%; assez: 62,3%; beaucoup: 14%; trop: 0,8%; pas de réponse: 5,9%.

C. *Ces moyens d'information vous paraissent-ils?*

Peu satisfaisants: 17%; satisfaisants: 58,7%; bons: 18,4%; pas de réponse: 5,9%.

*L'information reçue était-elle?*

Incomplète: 16,7%; suffisante: 44,4%; complète: 14%; fausse: 4,2%; objective: 16,7%; très bonne: 1,8%; pas de réponse: 2,2%.

Environ les trois quarts des apprentis ont estimé au moins suffisante l'information donnée, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

D. *Dans quelle mesure profiteriez-vous de ces moyens d'information aujourd'hui?*

Moins qu'alors: 10,7%; de la même façon: 46%; davantage: 34,8%; pas de réponse: 8,5%.

E. *Ces différents moyens d'information vous ont-ils aidé dans votre choix?*

Non: 32,6%; oui, un peu: 54,1%; beaucoup: 7,8%; pas de réponse: 5,5%.

Si l'on se réfère au % relevé plus haut d'apprentis ayant eu recours aux différentes mesures d'information qui leur étaient proposées, il est réjouissant de constater que plus de la moitié de l'ensemble des apprentis ayant répondu à l'enquête ont tiré profit des informations reçues.

F. *L'information que vous avez reçue pendant vos dernières années de scolarité correspond-elle à ce que vous avez vécu pendant votre apprentissage?*

Non: 8,9%; plus ou moins: 61,8%; oui: 20,8%; pas de réponse: 8,5%.

G. *Quelles sont vos remarques sur les différents moyens d'information offerts aux élèves de fin de scolarité par l'Office d'orientation? Quelles sont vos suggestions?*

- Les  $\frac{2}{3}$  des apprentis n'ont pas répondu à cette question.
- Un certain nombre (un peu plus de 10%) font des critiques négatives qu'on peut qualifier d'injustifiées et sans fondement: par exemple, l'information devrait être organisée avant la 8<sup>e</sup> année (en réalité, elle l'est déjà en 7<sup>e</sup> depuis longtemps), des stages devraient être organisés, etc.
- Un peu plus de 20% des apprentis font des suggestions et des remarques intéressantes au sujet de l'information qu'ils ont reçue et des améliorations à apporter quant à la préparation des élèves au choix professionnel.

Il serait trop long de citer toutes ces remarques, extrêmement diverses. On trouvera ci-dessous une synthèse des avis émis le plus fréquemment:

- Les élèves devraient être mieux informés sur ce qu'est un contrat d'apprentissage et mieux préparés à leur vie d'apprentis.
- Les mesures d'information devraient mieux refléter la réalité et l'aspect pratique des métiers.
- L'information dans le cadre scolaire devrait être plus systématique et plus développée. L'école devrait se préoccuper davantage de l'avenir des élèves.
- Les possibilités de stage devraient être développées.
- Il conviendrait de présenter davantage les aspects «négatifs» des professions.

## 2. Le choix d'un métier

Pour ce thème et les suivants, il a été tenu compte de la totalité des apprentis (ressortissants du canton du Jura et du Jura bernois / N = 338).

On trouvera ci-dessous les réponses enregistrées par secteurs professionnels (selon la classification adoptée déjà à la page 67) à la question posée:

De quelle manière avez-vous choisi votre apprentissage?

	Bureau Commerce	Vente	Horlogerie Mécanique	Construction Bâtiment	Automobile	Hôtellerie Alimentation	Coiffure	Divers	Total
N . . . . .	71	44	56	56	56	23	23	9	338
1. A l'aide des informations reçues par le canal de l'Office d'orientation . . . . .	23,0%	11,3%	33,9%	25,0%	16,1%	30,4%	17,5%	50,0%	23,6%
2. A l'aide d'autres informations . . . . .	1,6%	—	11,9%	1,8%	3,5%	8,8%	—	—	3,7%
3. Je savais depuis longtemps ce que j'allais faire . . . . .	12,8%	38,4%	16,1%	33,9%	50,0%	39,1%	78,2%	25,0%	32,6%
4. Je n'ai pas pu choisir moi-même . . . . .	7,0%	—	3,8%	—	3,5%	—	—	—	2,9%
5. Parce qu'il y avait une place libre . . . . .	22,5%	36,3%	10,7%	14,3%	9,0%	13,1%	—	25,0%	16,6%
6. Au hasard . . . . .	5,6%	—	10,7%	12,5%	—	—	—	—	5,0%
7. Parce que je ne savais pas quoi faire . . . . .	21,1%	9,0%	7,2%	5,4%	5,4%	—	4,3%	—	8,9%
Total des points 5, 6 et 7 . . . . .	49,2%	45,3%	28,6%	32,2%	14,4%	13,1%	4,3%	25,0%	30,5%
8. Autrement . . . . .	4,6%	5,0%	1,8%	3,6%	1,8%	4,3%	—	—	2,9%
9. Pas de réponse . . . . .	2,8%	—	3,9%	3,5%	10,7%	4,3%	—	—	3,8%

La lecture de ce tableau permet de dégager trois attitudes face au choix d'un métier :

- un tiers environ des jeunes avait déjà opéré un choix qui n'a pas été remis en question.
- un tiers environ n'a pas véritablement choisi mais a décidé de son avenir en fonction du hasard et des places disponibles (ou par manque de motivations réelles pour autre chose).
- un peu plus d'un quart (27,3%) des apprentis déclare avoir choisi sa profession à la suite d'informations reçues par l'Office d'orientation ou un autre canal.

Il serait sans doute erroné de penser que seule la troisième catégorie d'apprentis a bénéficié des mesures d'information. En effet, pour certains, les renseignements ainsi reçus ont certainement confirmé un choix

déjà fait; d'autres, qui déclarent avoir finalement choisi au hasard, ont peut-être renoncé à un premier choix pour différentes raisons (marché du travail, échec à un examen de sélection, hésitations, etc.).

Les trois attitudes mentionnées ci-dessus sont plus ou moins prononcées selon les secteurs professionnels :

- plus des trois-quarts des coiffeurs(ses) avaient effectué très tôt leur choix; le % est également élevé chez les mécaniciens en automobiles.
- près de la moitié des apprentis du secteur commercial (employés de commerce, de bureau, vente) semblent avoir choisi en fonction du hasard, des places disponibles, par manque de motivation pour un autre type d'activité ou tout simplement par réalisme ou résignation.

### 3. La recherche d'une place d'apprentissage

On trouvera ci-dessous les réponses enregistrées par secteurs professionnels aux deux questions posées :

*Comment avez-vous trouvé votre place d'apprentissage?*

*Avez-vous passé un examen d'entrée?*

	Bureau Commerce	Vente	Horlogerie Mécanique	Construction Bâtiment	Automobile	Hôtellerie Alimentation	Coiffure	Divers	Total
N . . . . .	71	44	56	56	56	23	23	9	338
1. En répondant à une annonce de journal . . . . .	25,3%	11,3%	21,5%	9,0%	7,2%	4,3%	4,3%	22,2%	14,2%
2. Par de la parenté ou des connaissances . . . . .	45,0%	20,2%	37,5%	51,8%	37,5%	30,4%	51,8%	33,3%	40,0%
3. En me présentant dans des entreprises . . . . .	19,7%	45,0%	17,9%	26,8%	33,9%	56,1%	26,5%	33,3%	29,6%
4. En me procurant des adresses . . . . .	4,4%	11,3%	3,6%	1,8%	9,0%	—	13,1%	11,2%	5,6%
5. En demandant des adresses à l'office . . . . .	2,8%	7,2%	9,0%	3,6%	3,6%	4,6%	—	—	4,5%
6. Pas de réponse . . . . .	—	—	—	5,2%	3,4%	4,6%	—	—	1,6%
7. Pourcentage des apprentis ayant passé un examen d'entrée . . . . .	53,6%	25,0%	70,9%	19,7%	53,6%	—	—	44,4%	39,8%
8. Pas de réponse . . . . .	—	5,0%	1,8%	10,7%	3,6%	13,1%	8,6%	—	4,7%
9. Autrement . . . . .	2,8%	5,0%	10,7%	1,8%	5,4%	—	4,3%	—	4,5%

C'est surtout par relation à travers des connaissances ou de la parenté, dans une certaine mesure également en se présentant directement dans une entreprise, que les élèves semblent avoir trouvé une place. Une majorité des apprentis ayant répondu avoir trouvé «autrement» leur place d'apprentissage (point 6: 4,5%) déclarent avoir été sollicités par des employeurs.

En ce qui concerne les examens d'entrée, on constate entre secteurs des différences considérables. Cela n'est pas étonnant quand on connaît la pratique de certaines associations professionnelles et entreprises. Les examens d'entrée et concours d'admission sont de toute évidence plus systématiques actuellement qu'il y a quelques années.

Là encore, on peut se demander si la question a bien été comprise par tous les

apprentis. Si certains chiffres ci-dessus paraissent conformes à la réalité et aux pratiques des années 1975-78, d'autres semblent peu élevés (il y a probablement plus de 53,6% des apprentis employés de commerce et de bureau, par exemple, qui ont passé un examen d'entrée, un concours d'admission ou un test d'aptitudes).

### 4. Projets professionnels

On trouvera ci-dessous les réponses enregistrées par secteurs professionnels à la question posée :

*Quels sont vos projets après l'obtention du Certificat fédéral de capacité?*

	Bureau Commerce	Vente	Horlogerie Mécanique	Construction Bâtiment	Automobile	Hôtellerie Alimentation	Coiffure	Divers	Total
N . . . . .	71	44	56	56	56	23	23	9	338
1. Je vais travailler dans le métier que j'ai appris* . . . . .	91,3%	88,6%	78,1%	76,3%	85,5%	100,0%	100,0%	100,0%	88,5%
2. Je vais travailler dans un autre mé- tier . . . . .	4,2%	5,0%	10,7%	12,5%	9,0%	—	—	—	6,8%
3. Je vais me perfec- tionner dans mon métier* . . . . .	28,0%	15,0%	23,2%	14,3%	26,8%	21,7%	4,3%	2,2%	20,7%
4. Je vais effectuer un apprentissage com- plémentaire . . . . .	—	2,5%	3,6%	5,4%	1,8%	—	—	—	2,7%
5. Je vais entreprendre une formation dans un métier différent .	2,8%	5,0%	1,8%	—	1,8%	—	—	—	1,8%

\* Possibilité de réponse double

Les pourcentages d'apprentis envisageant de pratiquer leur métier peuvent paraître très élevés, bien qu'un certain nombre d'entre eux ne sachent pas encore comment ils pourront réaliser ce projet.

Le tableau ci-après présente la situation (dans la recherche d'un emploi) en juillet 1980, des apprentis envisageant de pratiquer leur métier (point 1 du tableau précédent, 88,5% des 338).

	Bureau Commerce	Vente	Horlogerie Mécanique	Construction Bâtiment	Automobile	Hôtellerie Alimentation	Coiffure	Divers	Total
N Canton du Jura . . . . .	62	38	43	26	23	17	16	9	334
N Hors canton du Jura . . . . .									60
1. Je peux rester chez mon employeur									
JU . . . . .	22,5%	42,1%	30,2%	65,4%	60,9%	29,4%	25,0%	44,4%	37,1%
Hors-JU . . . . .									28,3%
2. J'ai trouvé une place ail- leurs									
JU . . . . .	35,5%	21,1%	16,3%	3,8%	4,3%	17,6%	6,2%	33,3%	19,7%
Hors-JU . . . . .									8,3%
3. J'ai une ou deux places en vue									
JU . . . . .	14,5%	10,5%	20,9%	15,4%	—	29,4%	18,7%	5,2%	14,9%
Hors-JU . . . . .									21,6%
4. Je cherche mais ne trouve pas									
JU . . . . .	22,6%	18,4%	2,3%	—	4,3%	5,9%	18,7%	—	11,5%
Hors-JU . . . . .									11,7%

5. J'attends la fin de l'école de recrues pour chercher du travail										
JU . . . . .	—	—	25,6%	11,5%	13,4%	5,9%	—	11,1%	8,1%	
Hors-JU . . . . .										16,7%
6. Pas de réponse										
JU . . . . .	4,9%	7,9%	4,7%	3,9%	17,1%	11,8%	31,4%	6,0%	8,7%	
Hors-JU . . . . .										13,4%

Dans la dernière colonne sont présentés séparément les pourcentages pour les apprentis du canton du Jura et les apprentis hors Jura. Pour les divers secteurs, ne sont donnés que les pourcentages du canton, le nombre des autres apprentis étant trop peu élevé (total = 60) pour qu'une comparaison valable soit possible.

On constate que le nombre des apprentis pouvant rester chez leur maître d'apprentissage est relativement peu élevé, avec des variations importantes selon les secteurs.

Un peu plus de la moitié avaient en juillet dernier une solution professionnelle sûre (chez l'employeur actuel ou ailleurs).

Les projets des autres apprentis paraissent assez vagues.

Assez peu de jeunes employés de commerce peuvent rester chez leur employeur, peut-être parce que c'est la profession dans laquelle on forme le plus d'apprentis. Si un certain nombre, relativement élevé, d'entre eux (en comparaison avec d'autres secteurs) trouvent une place ailleurs que chez leur maître d'apprentissage, plus du tiers malgré tout n'ont pas encore de solution.

Le nombre de vendeurs(ses) n'ayant pas encore trouvé de place peut surprendre.

Dans le domaine de la mécanique et de l'horlogerie, l'interruption de l'activité professionnelle due à l'école de recrues est déterminante, ce qui explique que près de la moitié des jeunes n'ont pas de projets précis.

La situation ne semble pas mauvaise dans la construction, dans la mécanique-auto et l'hôtellerie.

Les perspectives immédiates d'emploi des coiffeurs(ses) ne semblent guère favorables.

## IV. Conclusions

Il convient d'interpréter les résultats de cette enquête avec une certaine prudence. Le nombre d'apprentis interrogés est relativement faible, particulièrement dans certaines professions. Les réponses obtenues manquent parfois de précision: cela provient à la fois de la formulation du questionnaire et de la façon dont il a été soumis aux intéressés.

On enregistre toutefois certaines tendances, significatives, qui ne manquent pas d'intérêt.

Parmi les apprentis ayant répondu à l'enquête, nombreux sont ceux qui sont satisfaits des services offerts par l'Office d'orientation, tant sur un plan quantitatif que qualitatif. Cependant, à la lecture des réponses, il paraît nécessaire de développer et d'améliorer les mesures d'information (des efforts ont été faits dans ce sens ces dernières années) afin de mieux refléter la réalité professionnelle et de faciliter davantage le passage de l'école à l'apprentissage.

Les raisons qui ont poussé un pourcentage élevé de jeunes à choisir un apprentissage dans certains secteurs professionnels, peuvent paraître surprenantes (par exemple dans le commerce, bureau, vente).

Il est important enfin de rappeler qu'en ce qui concerne le choix de la profession, la recherche d'un employeur et les procédures d'engagement des entreprises, les modes de faire ont sensiblement évolué ces dernières années (par exemple: nombre croissant des examens d'entrée dont on peut souhaiter, d'une façon générale, qu'ils soient à l'avenir mieux adaptés aux programmes scolaires et aux véritables exigences des métiers).

En ce qui concerne les projets professionnels, on est frappé par le désir d'une grande majorité des apprentis de pratiquer le métier appris, même si ce souhait ne semble pas toujours réalisable. Le souci de se perfectionner se manifeste également chez un grand nombre de jeunes.

Il serait intéressant d'effectuer une nouvelle enquête de ce type, avec un certain nombre de modifications et de façon plus systématique, non seulement auprès de tous les

apprentis, mais également, au terme de leurs études, auprès des élèves de l'École de culture générale, des Ecoles de commerce et du Lycée.

On aurait ainsi un reflet de la situation des jeunes du canton au moment où ils achèvent une première étape dans leur formation.

*Orientation  
scolaire et professionnelle  
Porrentruy, avril 1981*